

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

AAOI N° : 02/CPMP-ME/SMPL/ME/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés paru dans le site de Portail National des Marchés Publics le 23 janvier 2025.

2. La Société Mauritanienne des Produits Laitiers (SMPL) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer sa réhabilitation et la relance de la production, décidée par le Gouvernement Mauritanien, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché « **l'acquisition d'un unité compacte chiller et service de raccordement** ». La fourniture sera livré, au siège de la SMPL à Nema dans un délai ne dépassant pas Quatre Vingt (90) jours.

3. La Société Mauritanienne des Produits Laitiers (SMPL) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **d'un unité compacte chiller et service de raccordement**.

4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres International ouvert

5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de auprès du Directeur général de la SMPL à l'adresse suivante : +222 32594164, E-mail : Ly.mamadou@smpl.mr et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres au Ministère de l'Elevage de 8 heures à 17 heures tous les jours ouvrables sauf vendredi de 8h à 12h.

Les exigences minimales en matière de qualification sont :

- Avoir réaliser au cours de trois (3) dernières années (2022-2025) un chiffre d'affaires moyen en de **8 000 000 MRU** ou son équivalent en tout monnaie convertible.
- Avoir une Capacité d'autofinancement minimum **3 000 000 MRU** ou son équivalent en d'autres monnaies librement convertibles;
- Avoir exécuté durant les cinq (05) dernières années au moins deux marchés comparables en volume et en nature.

NB : les candidats devront fournir dans leurs offres des copies des contrats accompagnés par des attestations de bonne exécution ou accompagnés par les PVs d'ouvertures

- Disposer d'un service après-vente en Mauritanie ;
Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres



complet au Ministère de l'Élevage contre le paiement non remboursable d'un montant de **3 000 MRU**. La méthode de paiement sera le versement de ce montant au trésor public.

8. Les offres devront être rédigées en langue français et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAOI au plus tard **le lundi 10 avril 2025 à 12 h TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse ci-dessous **le lundi 10 avril 2025 à 12 h TU**.

Commission de Passation des Marché Publics du Ministère de l'Élevage

**Lot N°140, Ilot PR (ISKAN) – Tavrigh Zeina.
Nouakchott-Ouest - Mauritanie.**

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **150 000 MRU** ou son équivalent dans une monnaie librement convertible ayant une validité de **120 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Les prix des offres devront être libellées en **Toutes Taxes comprises (TTC)**.

**Le Directeur Général de la SMPL
Ly Mamadou**

